



SNADGI-CGT DES ALPES – MARITIMES

Encore une annonce politique pensée et réfléchie !!!

Au mois de mai à l'approche du 2^{ème} tiers le gouvernement avait annoncé une réduction importante de celui-ci pour 6 millions de français, comme élément du plan de relance et dans le cadre de la loi de finances pour 2009 en faveur des foyers modestes.

Les avis d'imposition vont sortir mi-août et là, stupeur ! on va réclamer de l'argent à une grande partie de ces contribuables, comme on pouvait s'en douter.

Pour faire passer la mauvaise nouvelle, on propose à ces victimes de la propagande Sarkosiste un dispositif d'accompagnement.

Les contribuables recevront donc une petite lettre où il leur sera indiqué que s'ils ne peuvent finalement pas bénéficier de cet allègement d'impôts, ils ont la possibilité de demander un paiement étalé sur 6 mois lorsque le montant à payer est supérieur à 60 €. Cette lettre proposera de contacter les Centres Impôts Service.

La DG, a prévu à juste titre qu'en cette période de congés les centres d'appel seront débordés, faute d'effectifs présents en nombre suffisant. Afin de faire face, quelques départements (les plus performants bien sur !) ont été choisis pour assurer les débordements d'appels.

Grâce à la campagne exemplaire menée sous la houlette de chefs de services prompts à manier le knout, notre département a réalisé des prouesses que même la direction n'espérait pas ! D'où la récompense pour les agents : des appels téléphoniques de toute la France pour occuper les malheureux qui seront là pendant les congés de leurs collègues, du 17 août au 18 septembre, avec accès à l'habilitation nationale sur ADONIS.

Les agents n'ont peut-être pas tous compris la portée de la pétition intersyndicale visant au déroulement d'une campagne sereine et intelligente. La direction avait pourtant accepté un rythme de saisie moyen de 70 déclarations par jour et par agent, ce qui n'a pas convenu à la plupart des chefs de service qui ont exigé de leurs agents d'en faire plus, afin d'être en « tête de peloton » dans les statistiques départementales.

Si les contribuables mécontents vont téléphoner, il est à parier que nombre d'entre eux vont aussi se présenter à l'accueil. Pour les agents de ce service, qui ont déjà participé à la saisie alors que ce n'est pas leur mission première, ils devront faire face une fois de plus à un afflux de contribuables à une période où les effectifs ne sont pas au complet. Sans compter les redevables de la taxe foncière de certaines communes dont les rôles vont sortir pendant la même période.

Embouteillage ? vous avez dit embouteillage ? ou dégradation des missions de service public ?

Nice le 16 juillet 2009